

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU VERSANT, TENUE LE MERCREDI 12 MARS 2008
AU LOCAL 305, DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FOY**

Présences :

René AUDET
Sophie BOURQUE
Mariève BRILLANT-MARTEL
Marlène CLOUTIER
Pierre CLOUTIER
Isabelle DROLET
Nancy DUGUAY
Rychard GAGNON

Nicole LAMBERT
Stéphane LAPIERRE
Christine LEPAGE
Claire NOREAU
Simon PERRAULT
Stéphane TREMBLAY
Érick MOORE

Étaient également présentes :

Martine ST-JACQUES
Noëlla LAPIERRE

Directrice par intérim
Représentante de la maison des grands-parents

Absences :

Marie-Claude LAFORTUNE
Frédéric LEBOEUF
Robert PARIZÉ
Clément VÉZINA

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :

Monsieur Rychard Gagnon déclare l'assemblée ouverte à 19 h23. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Intervention du public
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2007
5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2007
6. Élection d'un membre (parent)
7. Sorties éducatives
8. Grille-matières 2008-2009 – approbation
9. Comités (O.P.P.) :
 - 8.1 Projet éducatif
 - 8.2 Cour d'école N.D.D.F.
 - 8.3 Cour d'école Ste-Geneviève
10. Informations :
 - 9.1 Du président
 - 9.2 De la direction
 - 9.3 Du délégué au comité de parents
 - 9.4 Des commissaires
11. Correspondance
12. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement
13. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur Simon Perrault, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Monsieur Érick Moore et adopté à l'unanimité.

4. Intervention du public

Aucune intervention.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2007

Sur proposition de Monsieur Simon Perrault, adopté avec modification mineure.

6. Suivi au procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2007

7. Élection d'un membre (parent)

Deux parents de l'école Notre-Dame-de-Foy se sont proposés. Monsieur Yves St-Pierre a 2 enfants (maternelle et 3^e année) à l'école et est très impliqué, notamment au niveau du projet de cour d'école. Monsieur Marc Bédard a un fils en 2^e année et est également très motivé et impliqué en éducation. Compte tenu de son implication dans le projet de la cour d'école, on priorise le choix de Monsieur St-Pierre. On écrira une lettre de remerciement à Monsieur Bédard et on l'invitera à se présenter aux prochaines élections. Proposé par Monsieur Lapierre secondé par Monsieur Moore, adopté à l'unanimité.

8. Sorties éducatives

- On prépare une participation à la levée de fonds de la Dictée PGL (en cours).
- Iniski sur Les Plaines 1^{er} cycle (fait en Février).
- Concert des Voltigeurs (17 Mars 19h30).
- Enregistrement Studio « Our Song » – 14 élèves (1 par classe). Fait en studio professionnel, après auditions. Ces élèves partiront en minibus pour le studio.
- « Petit Déjeuner au Resto » (Jeudi 13 Mars) – Dans le cadre de la semaine de la déficience intellectuelle. Marche jusqu'au resto et une belle occasion de socialiser.
- Activité de « Fin de primaire » - Cirque et Lunch « 5 à 7 » (6^e année de NDF).
- 500\$ d'investissement (via levée de fonds et activités).

Adoption de ces activités est proposée par Monsieur Moore. Adopté à l'unanimité.

9. Grille-matières 2008-2009 – approbation

Retour sur la situation actuelle (statu quo avec la grille horaire 2007-2008 vs analyse de la possibilité d'implanter un programme d'art dramatique). Présentation des résultats d'un sondage fait auprès des enfants de l'école du Versant et d'autres écoles (L'Étincelle - Trois-Saisons, Le Ruisselet). Dans ces écoles, le sondage démontre que les jeunes aiment beaucoup les arts dramatiques, lorsque ceux-ci sont offerts. Bien sûr, les arts plastiques sont aussi très aimés par les jeunes des trois écoles. S'ils pouvaient choisir, les enfants préféreraient ces deux matières à la musique.

Les arts dramatiques pourraient nécessiter des cubes (éléments de décor), un espace de rangement, des accessoires. Il n'y a cependant pas de matériel pédagogique auquel on peut recourir (investissement important du professeur) et une bonne flexibilité auprès du titulaire. Il y a peu ou pas de support technique ou d'expertise au niveau de la CSDD. Au niveau du syndicat, l'implantation des arts dramatiques n'impliquerait pas de coupure de poste. Les impacts sur le développement des jeunes semblent nettement positifs.

La grille matière proposée est présentée. On propose le statu quo (ne pas implanter l'art dramatique). Les points principaux sont ceux de la continuité des études vers le secondaire, l'instabilité potentielle de maintenir les spécialistes en postes, le fait que les spécialités sont bien implantés (pas d'investissement).

Madame Bourque mentionne que ce serait intéressant que les jeunes puissent essayer les arts dramatiques avant le secondaire. Madame St-Jacques mentionne qu'il y a un lien localement entre ces écoles primaires et leur école secondaire. Monsieur Audet mentionne qu'à l'école Fernand-Seguin, on essaie le programme d'arts dramatiques, comment la gestion s'organise-t-elle dans ce contexte. On mentionne que la tâche serait ardue pour le professeur et le recrutement serait rendu difficile si on a seulement quelques heures. Monsieur Gagnon indique que la passion de l'enseignant est un point critique, mais les arts dramatiques ne seraient certainement pas une perte mais bien un gain pour les jeunes. Madame Lepage s'inquiète de la validité de la démarche pédagogique puisqu'on a peu ou pas d'outils disponibles. On pourrait offrir les arts dramatiques en parascolaire. Madame Drolet demande si les parents n'étaient pas satisfaits de l'offre déjà en place, et on affirme que ce n'est vraiment pas le cas. Pourquoi enlever quelque chose déjà en place ? Monsieur Cloutier indique que ce serait peut-être à mettre en place au service de garde. Monsieur Moore indique que le programme d'arts dramatiques semble globalement être une vaste « improvisation » (!) et l'expertise et le support n'est même pas offert par la CSDD et par le ministère. Le risque n'est-il pas trop important pour nos jeunes ? La stabilité de l'enseignant(e) dans un continuum scolaire est importante pour les jeunes (continuité), et on mentionne que les enseignants actuels (permanents) ne sont pas intéressés à poursuivre avec une tâche telle un contexte où on changerait la grille horaire pour intégrer l'art dramatique. On devrait aussi prendre en considération le côté multiculturel de notre école dans cette évaluation (difficulté d'intégration, d'élocution, timidité etc.). Monsieur Audet mentionne que les arts dramatiques seraient vraisemblablement une façon d'intégrer ces jeunes et de les faire progresser significativement vers une meilleure qualité de la langue. Monsieur Lapierre mentionne que tant que le besoin ne sera pas là, les ressources ne seront pas offertes par les instances.

À la question « Approuvez-vous la reconduction de la grille matière 2007-2008 » Monsieur Audet demande un vote secret, Monsieur Lapierre seconde. Oui: 9 Non: 6 Abstention : 0

La grille horaire est reconduite.

9. Comités (O.P.P.) :

9.1 Projet éducatif

En attente du retour de Madame Tailleur

9.2 Cour d'école N.D.D.F.

Dernière levée de fonds chocolat : environ 8000\$ de vente (environ 3500\$ de bénéfices). Monsieur Sam Hamad a été mis en contribution (1000\$).

9.3 Cour d'école Ste-Geneviève

Monsieur Sam Hamad a été mis en contribution (4000\$) et dans un projet de murale. Beaucoup de développement en cours.

10. Informations :

10.1 Du président

Mentionne et félicite les beaux efforts et l'implication des enseignants, notamment le projet de concert de Noël (250\$ amassé).

Merci également à Madame St-Jacques pour son efficacité à relever les dossiers en absence de Madame Tailleur.

10.2 De la direction

- Le projet de fenestration a été accepté. Le tout se fera pendant l'été.
- On recevra Monsieur Sam Hamad viendra donner son chèque lors de la fête de fin d'année.
- Madame Tailleur sera absente jusqu'à la fin de l'année.

10.3 Du délégué au comité de parents

Aucune

10.4 Des commissaires

Aucune

11. Correspondance

Aucune

12. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

Madame Bourque mentionne qu'il y a un besoin criant d'obtenir un professeur d'anglais stable pour l'école car il y a un manque inquiétant qui désavantage nos enfants (manque de suivi, difficulté d'évaluation, etc.). Le conseil d'établissement demande aux ressources humaines de la CSDD de veiller à avoir une stabilité du spécialiste en anglais soit en conservant le même enseignant en poste d'année en année. Proposé par Monsieur Perrault, appuyé par Monsieur Moore, accepté à l'unanimité.

Monsieur Lapierre se demande pourquoi l'école distribue une publicité pour les autres écoles (Document soirée d'information de la CSDD 18 février au 7 mars 2008). Dans le futur, notre école devrait être intégrée à cette liste si on veut mousser notre offre de service.

Monsieur Moore indique qu'un taxi a interpellé les jeunes brigadiers scolaires (Ste-Geneviève) et a fait peur à certain. On rappellera aux jeunes d'une procédure de vigilance pour éviter un incident possible.

Monsieur Moore aimerait faire en sorte qu'on identifie l'école du Versant comme un seul organisme – être fiers, développer un sentiment d'appartenance, une image (chandails ? logo ? etc.). On reporte cette discussion pour le mois d'avril.

14. Levée de l'assemblée

Monsieur Pierre Cloutier propose la levée de l'assemblée à 21h55. La prochaine assemblée régulière du Conseil d'établissement du Versant aura lieu **le 19 Mars à 19h15 à l'école Ste-Geneviève.**

Rychard Gagnon, président

Robert Parisé, secrétaire d'assemblée